

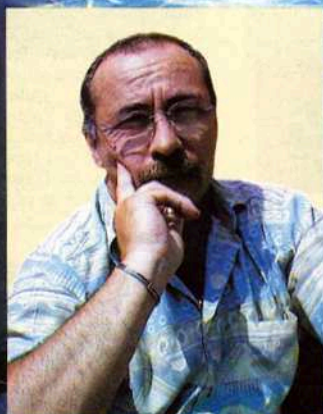
## Le petit plus qui fait son style

Malgré des domaines d'intervention multiples, cet architecte toulousain qui ne cache pas qu'il aime s'amuser, a trouvé un moyen d'expression privilégié dans l'aménagement de restaurants et discothèques.

Pour les formes

**Jean-Pierre  
Dumont**

affiche sa différence



Installé depuis 1979 comme architecte d'intérieur à Toulouse, Jean-pierre Dumont exerce son art essentiellement dans le grand Sud, jusqu'à... Madagascar ou Casablanca.







# ... Tout ce que je fais, c'est avec le cœur...

Installé depuis 1979 comme architecte d'intérieur à Toulouse, Jean-Pierre Dumont exerce son art essentiellement dans le grand Sud, jusqu'à... Madagascar ou Casablanca.

Varié ses créations est pour cet architecte, un choix. C'est aussi la conséquence de rencontres opportunes. Celles-là même qui l'ont amené à l'aménagement de quelques dizaines de discothèques. "Bien sûr, pour ces opérations, au-delà des contraintes de fonctionnalité, d'ergonomie, éventuellement d'image de marque, je fais beaucoup plus appel à mon imaginaire. Et ce côté ludique me plaît". Pour lui, pas de thème d'inspiration arrêté, mais une perpétuelle évolution. L'utilisation de nouvelles matières (par exemple, l'acier oxydé dans sa dernière création, la discothèque Esméralda, en 99), les envies nées de productions précédentes, les œuvres de collègues architectes ou designers, l'air du temps. "En ce moment, la mode est au bar, restaurant, boîte de nuit à thème. Par exemple, pour les discothèques, séparer les salles selon les types de musique." Tout cela contribue à la mosaïque des travaux de Jean-Pierre Dumont. Ajoutez à cela l'expérience, la sensibilité (aux couleurs, lumières et musiques), l'attention portée au maître d'ouvrage et au public futur, et l'on comprend ce qu'il veut dire quand il parle du "coup de patte". C'est elle qui fait de lui un professionnel reconnu dans ce milieu. En principe, il existe un programme de départ, une volonté établie par le propriétaire du lieu. Il est plus ou moins précis. "Il est parfois difficile de répondre à la fois aux contraintes techniques et aux envies du client. Cependant, obstacles et fantasmes trouvent à se marier pour donner vie à ces lieux de rêve et d'évasion que sont les discothèques". Ainsi pour sa dernière réalisation dans le domaine des loisirs de nuit, en 1999, l'Esméralda, partie du complexe du KL à Toulouse. Ce site était avant un "Aqualand", on imagine le volume à gérer. Au lieu de le nier, de le réduire, l'architecte l'a mis en valeur en imaginant une cathédrale ! En partant d'un lieu vide, la création a coûté 3 750 F/m<sup>2</sup>. Elle comprend les structures, l'isolation phonique et thermique, l'électricité, les éclairages, la sonorisation, la décoration, les sanitaires, l'aménagement du bar. L'ambiance naît alors du style, de la décoration dont les détails font la personnalité.

Contact pages pros

Valérie LASSUS



## “...au-delà des contraintes de fonctionnalité, d'image de marque, je fais beaucoup plus appel à mon imaginaire.”

Formé à l'Ecole des beaux-arts, Jean-Pierre Dumont a beaucoup travaillé en collaboration avec des professionnels de l'éclairage d'ambiance, au point de l'avoir intégré comme élément de décor, parfois spectaculaire de ses réalisations- Le Privilège à Périgueux. La création d'origine, dans un lieu totalement nu, a coûté 6 250F le m<sup>2</sup>

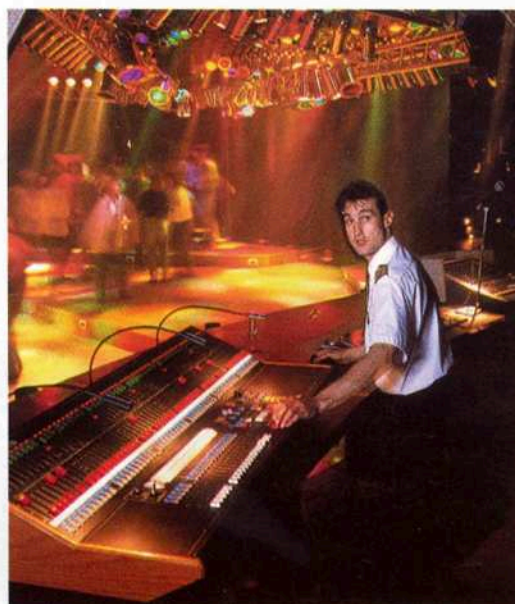
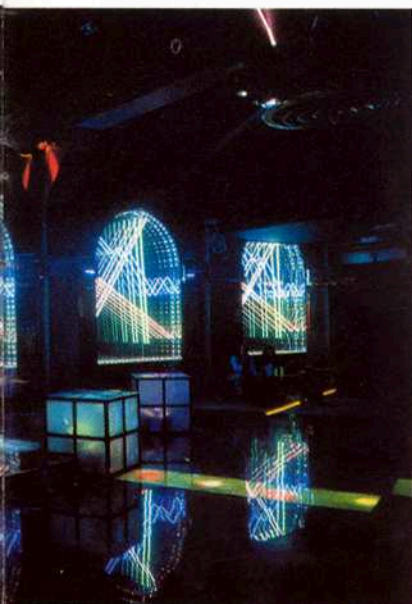






▲ ▲ Le Diam's à Montauban. Toujours une grande attention portée aux détails : les sièges sont des fauteuils d'avion reconvertis, un des murs est couvert de graffitis (peints par un tagueur), "pour donner un petit côté délire", dit Jean-Pierre Dumont. Coût de la décoration (structures non comprises), isolations phonique et thermique, éclairages, sanitaires : 4 375F le m<sup>2</sup>.

fonctionnalité, d'ergonomie, éventuellement beaucoup appel à mon imaginaire...”



◀ ▲ Le 747 à Rodez : si le thème était évident, encore fallait-il un certain culot pour enchâsser un train d'atterrissage au-dessus du bar. Coût : 1,5 million de francs. Pour les délais, d'une façon générale, il faut compter un à deux mois d'étude, deux mois pour passer l'ensemble des commissions délivrant les autorisations. La réalisation va ensuite très vite, moins de deux mois.